

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.952

Le président de la République n'a pas démenti la fermeture de Bois-Rouge

Canne à sucre : rien n'est réglé

Très attendu sur le dossier de la filière canne, le président de la République a renvoyé la décision sur l'Europe sans donner de calendrier. La seule certitude, c'est l'échéance 2017, date de la fin du quota sucrier et de la mise en concurrence du sucre réunionnais avec la production mondiale. Cette non décision est un fait caractéristique de son séjour.



La décision tant attendue n'est pas venue. Pour Bois-Rouge et la filière canne, l'avenir est toujours flou.

François Hollande est arrivé, hier, à La Réunion. De nombreux dossiers étaient au programme. L'un d'entre eux focalise l'attention, c'est l'avenir de la filière canne. L'affaire est suffisamment sérieuse pour que le ministre de l'Agriculture accompagne le chef de l'Etat. Après l'atterrissage à Pierrefonds et le passage à Saint-Joseph, direction Bois-Rouge, une des deux dernières usines sucrières de La

Réunion. François Hollande doit y faire d'importantes annonces pour la filière canne en présence de plusieurs responsables politiques et économiques, dont le sénateur Paul Vergès. Les données sont connues.

**Des accords
avec les concurrents**

A partir de 2017, l'ouverture à la concurrence internationale menace les ventes de sucre de La Réunion. Une aide annuelle supplémentaire de l'Etat est sollicitée pour compenser le manque de compétitivité: 38 millions d'euros en plus de l'enveloppe actuelle de 90 millions d'euros. A cela s'ajoute la demande d'exclure le sucre roux des discussions commerciales entre l'Europe et des pays exporta-

teurs.

Trois intervenants se sont succédés à la tribune: Philippe Labro, président de Téréos Océan Indien, le député Jean-Claude Fruteau et le président de la République. Les planteurs n'étaient donc pas invités à prendre la parole : une exclusion qui en dit long sur l'esprit du Président.

Philippe Labro a jeté un froid en expliquant que l'Europe continue de signer des accords avec d'autres pays pour les autoriser à y écouler d'importantes quantités de sucre de canne. Ces marchandises seront en concurrence directe avec le sucre réunionnais dans moins de trois ans. Le président de Téréos Océan Indien cite un accord signé début juillet avec l'Équateur. Il souligne aussi que le 25 juillet, l'Union européenne a commencé à examiner un projet d'accord avec l'Afrique du Sud. Il porte sur l'importation par l'Europe de 100.000 tonnes de sucre de canne qui sera raffiné en sucre blanc, et de 60.000 tonnes de sucres spéciaux. C'est quasiment la production réunionnaise. Un tel fait relativise déjà toutes les déclarations officielles entendues hier.

Jean-Claude Fruteau a alors répliqué, en disant que ce qui a été signé ou va l'être est la conséquence de discussions commencées depuis longtemps. Mais l'Europe a changé d'attitude depuis que la mobilisation a commencé, a-t-il dit en substance. Le Député de l'Est est trop rompu à ce genre de situation pour ne pas souligner la faiblesse de son argument car il ne donne aucun document qui le prouve.

L'Europe écoutera-t-elle la France?

François Hollande est ensuite intervenu. Il a affirmé que l'aide nationale est indispensable compte-tenu de la fin des quotas. Il a repris la proposition du rapport de la délégation de l'Outre-mer de l'Assemblée nationale,

Arrivée loin de la population



Délégation de FO Santé. François Hollande n'a pas voulu rencontrer ces syndicalistes.

C'était un accueil sans précédent pour un président de la République arrivant à La Réunion: aucun bain de foule, aucune rencontre avec la population. À sa descente d'avion, le chef de l'Etat a eu droit aux honneurs militaires, à un hymne français diffusé, sans fanfare. Puis il a salué les députés et a rencontré les journalistes.

Sur le parking de l'aéroport, une délégation de FO-Santé comptait présenter les revendications au cortège présidentiel. Mais ce dernier n'est pas passé par là. Il a filé par un autre itinéraire permettant de quitter l'aéroport à l'abri des regards.

Nelson Técher, un des dirigeants de FO-Santé, a fait part de la déception des syndicalistes. Ils portent en particulier des revendications liées au pouvoir d'achat, pour l'augmentation des salaires.

soit une augmentation de 38 millions d'euros de l'enveloppe. Ces 128 millions d'euros seront donc «ce montant que nous présenterions aux autorités européennes» pour garantir l'avenir de la filière.

Car c'est là le point décisif: l'aide supplémentaire de l'Etat est soumise à un accord de l'Union européenne. C'est en effet une aide d'Etat qui compense un coût de production plus élevé à La Réunion.

François Hollande aurait dû venir avec

l'accord de Bruxelles pour le versement de cette aide. Mais ce n'a pas été le cas.

Même chose pour les sucres roux: le président de la République affirme que la France sera très vigilante sur ce point lors des négociations entre l'Europe et ses partenaires commerciaux. Comme pour l'aide publique, le chef de l'Etat s'est contenté d'une proposition mais n'a pas donné la décision attendue.

Par conséquent, en considérant les déclarations des 3 intervenants, on peut affirmer que le président de la République n'a donné aucune garantie pour la survie de la filière après 2017. La décision est reportée à plus tard, sans certitude sur un résultat positif pour les milliers d'emplois qui en dépendent. Si à son niveau décisionnel, il existe encore tant d'incertitudes, alors que les données sont connues depuis 10 ans, alors la situation est très sérieuse, et la menace de fermeture de Bois rouge reste entière.



Photo Pool/Pierre Marchal

Édito

En 24h de visite, aura-t-il réussi à retourner les déceptions qu'il a lui même créées ?

Le système institutionnel français a fait du Président de la République le décideur suprême. Il est élu au suffrage universel direct dans une sorte de circonscription unique. Sitôt élu, c'est lui qui désigne le chef du gouvernement. Quatre semaines après sa victoire, il demande au peuple qui l'a fait roi de lui confier une majorité de Députés pour faire «passer» ses lois.

Le système est tellement vicié, dans un court délai, qu'il est obligé de prendre des engagements avant l'élection. Il a résumé l'ensemble sous le mot d'ordre: «le changement, c'est maintenant». Deux ans plus tard, à mi-mandat, Hollande est méconnaissable! Ceux qui, à travers lui, ont voté pour «le changement, c'est maintenant» ont le sentiment d'avoir été trahi. Il y a bien sûr une ou des explications, mais la faiblesse du décideur suprême c'est d'ignorer la crise de confiance qui est née de son silence.

Bien sûr, il y a des problèmes et des échéances, mais le plus grave en matière de gestion de crise c'est la suffisance de l'autorité et le mépris envers les victimes. Afin d'éclairer ses choix, pourquoi n'explique-t-il pas - simplement - les raisons de la pauvreté, de la pénurie d'emplois, le manque de logement, les prix élevés, l'Octroi de mer, les APE, la sur-rémunération pour les uns et pas pour d'autres...? Personne n'a demandé à Hollande de jouer au Père Noël, Rocard l'avait déjà dit quand il était Premier Ministre.

Il lui est demandé d'assumer ses responsabilités et ne pas biaiser, souvent avec la complicité des médias. Sa visite était attendue. Il est venu. Il a parlé. Que restera-t-il? Automatiquement la comparaison sera faite avec le slogan de départ «le changement, c'est maintenant», d'il y a 2 ans et demi. Chacun mesurera le changement au niveau de ses conditions de vie. En 24h de visite aura-t-il réussi à retourner les déceptions qu'il a lui même créées?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Annonces du président de la République sur l'emploi

François Hollande conforte le rapport Lebreton

La visite de François Hollande, chef de l'Etat, a démarré à Saint-Joseph, sur le thème de la régionalisation de l'emploi. Durant 25 minutes, le Président a repris les grandes lignes du rapport oublié par Patrick Lebreton, député-maire de Saint-Joseph, en décembre dernier.



Débat à l'auditorium de Saint-Joseph. (Photo Pool/Julien Azam-Journal de l'île)

Patrick Lebreton, député auteur d'un rapport sur l'emploi, a ouvert la séquence: «prendre des mesures spécifiques est une obligation», car la régionalisation de l'emploi «c'est permettre aux originaires d'accéder aux emplois, réservés à des personnes de l'extérieur, attirés par l'appât du gain». Une volonté rapidement affirmée par François Hollande qui a assuré que «ce n'est pas l'emploi aux Réunionnais, mais les Réunionnais dans l'emploi à La Réunion», proposant alors plusieurs points pour pouvoir «mettre les Réunionnais dans l'emploi».

Tout sur les emplois d'avenir

«Je ne veux pas qu'il y ait de mesures qui ne soit que spécifique à l'Outremer,

je veux qu'il y ait des mesures générales pour le pays avec une spécificité Outremer», a-t-il indiqué. Dans son allocution le chef de l'Etat a principalement expliqué qu'il fallait «faire en sorte que l'emploi où les Réunionnais ont des qualifications, ont reçu des formations et ont les compétences, pour que ces emplois puissent leur être proposés ou pour qu'ils puissent accéder à ces emplois, alors nous pouvons atteindre l'objectif dans le respect des lois de la République». Raison pour laquelle, ce dernier a indiqué qu'il y a «une véritable exigence pour les pouvoirs publics de mettre en place des politiques à la fois nationale et spécifiques».

Pour François Hollande, il s'agit donc de faciliter l'utilisation des emplois d'avenir, en réduisant à 10% la part du salaire rémunérée par les collectivités ou associations. Ainsi, un emploi d'ave-

nir coûtera 90% à l'Etat et 10% aux organisations, contre 25% actuellement. Le Président souhaite ainsi lever les «obstacles financiers» qui freinent selon lui l'utilisation de ces emplois d'avenir. A l'heure actuelle, La Réunion possède 4.124 emplois d'avenir contractualisés, 2.000 restent à être réalisés d'ici la fin 2014.

Alléger les cotisations pour les entreprises

Concernant le pacte de responsabilité et de solidarité, retoqué sur plusieurs points par le Conseil Constitutionnel, il reste la solution pour le chef de l'Etat. «Le CICE, ça vaut pour tout le monde, les entreprises peuvent y accéder de la même manière, avec les mêmes règles,

c'est à dire pour le CICE, c'est la masse salariale si les entreprises ont embauché, il est légitime qu'elles puissent avoir un retour par attribution de crédit d'impôt». Une attribution dénoncée par les principaux syndicats, qui pointent du doigt, l'absence de contrepartie concrète obligeant les entreprises à créer des emplois.

François Hollande a assuré «nous pouvons faire davantage d'allègement de cotisations, d'impôts pour l'Outremer en dehors même de ce que nous faisons par la défiscalisation». Une mesure dans le sens de l'entretien paru le 19 août dans le quotidien Le Monde, l'objectif est d'accélérer les réformes et de maintenir le cap après la publication des récents chiffres de la croissance. Raison pour laquelle, le chef de l'Etat met l'accent sur le Pacte de responsabilité et de solidarité, dont le CICE, qui «doit être plus efficace encore, avec un taux plus élevé à La Réunion, comme en Outremer, pour avoir l'effet le plus fort, le plus puissant en terme de création d'emploi», a-t-il assuré.

La solution: l'information

«Depuis, j'ai voulu qu'il y ait une priorité à l'éducation et à l'information, nous avons mis plus de moyens à La Réunion et dans les Outremer, parce qu'il y a une démographique différente», donc pour le Président «il est concevable et légitime que l'on mette plus de crédits, d'enseignants dans les Outremer».

«Malgré les améliorations que je viens d'apporter, nous sommes devant une difficulté», il faudrait que «les emplois qui sont disponibles ici puissent être proposés aux réunionnais, dès lors qu'ils ont les compétences. Ce ne serait pas rendre service à La Réunion que d'avoir des systèmes dérogatoires, où ce ne serait pas les meilleurs qui seraient dans les postes, dans le privé et dans le public (et nldr) qui doivent servir au redressement de l'économie réunionnais».

Raison pour lesquelles, François Hollande propose plusieurs points. Parmi la première décisions prises, «faisant suite au rapport de Patrick Lebreton, c'est l'information. Paradoxalement, l'information ne circule pas. Les réunionnais ne sont pas toujours les mieux informés des emplois qui leur sont proposés». Pour ce dernier, «nous devons tout faire pour qu'il puisse voir la dessus, une révolution. C'est à dire que la circulation de l'information des embauches prévisibles puisse se faire». Une mesure qui s'accorde avec le travail réalisé actuellement par le Pôle Emploi, dont son directeur M. Minatchy, a évoqué les grandes lignes avant l'intervention du chef de l'Etat.

Accès aux Prépas de concours

Seconde décision, «il y a tout ce qui est préparation des concours, parce que les jeunes réunionnais doivent préparer les concours de catégorie B et C et préparer les meilleurs concours de la fonction publique». Le but est d'éviter le «plafonnement» des agents, comme l'a évoqué le rapport de l'ancien, préfet Jean-Marc Bédier, faisant état d'inégalité dans l'emploi dans la fonction publique. Les emplois subalternes sont généralement occupés par les réunionnais, et les emplois de cadre (A et B) par des non originaires.

L'enjeu pour le Président est de «permettre à plus de réunionnais de suivre une filière de préparation de concours pour atteindre les niveaux les plus élevés de toute les administrations». Revenant sur les dispositifs mis en place par Science Po avec deux nouveaux lycées à La Réunion, et passer à l'université de La Réunion un master à Science Po. «Il y a cette création que nous avons décidé, d'une classe préparatoire au concours administratif, c'est une originalité. Ce sera une expérience, c'est une source d'économie pour les étudiants et pour l'administration».

Les mutations, centre de cette visite

Concernant la fonction publique territoriale, dont «beaucoup des emplois ne relèvent pas de l'Etat», les collectivités en ont la charge, c'est pourquoi «nous avons une grande exigence pour les emplois dans les collectivités. Ces concours et formation doivent être dispensés pour que plus en plus de Réunionnais puissent occuper ces fonctions majeures». Sur la question de la mutation, qui est un thème sur lequel François Hollande est attendu, ce dernier a expliqué que «ce serait une erreur d'imaginer une carrière de policier qui se ferait toute la vie durant sur le même territoire». Ajoutant que «ce qui n'est pas possible c'est d'imaginer qu'un fonctionnaire réunionnais, tant affecté en métropole, puisse passer toute sa carrière en métropole et ne reviendrait pas à La Réunion, qu'à un âge où il n'est pas nécessairement sur les taches les plus exigeantes du métier».

Suite aux revendications du collectif GPX Outremer, dont Curil Hubert s'est fait le porte-parole lors de cette séquence présidentielle, François Hollande les a qualifiées de «justifiées», remettant en cause la circulaire élaborée par Nicolas Sarkozy, en 2002, sous le mandat de Jacques Chirac. Cette circulaire est «un facteur de blocage», car elle a retiré l'ancienneté de la demande au profit de l'ancienneté administrative. Condition que les fonctionnaires ultramarins dénoncent aujourd'hui et à laquelle le préfet Jean-Luc Marx a expliqué que «l'ancienneté de la demande allait être mise en place dès 2015».

Le chef de l'Etat a lui annoncé que sous l'égide du rapport Lebreton, il fallait «modifier la circulaire et à trouver d'autres critères». Des critères qui «seront appliqués à toute la fonction publique», prenant pour exemple ceux fixés dans l'Education nationale. «Ce critère paraît le plus pertinent, c'est celui des Centre d'Intérêt matériel et moraux» qui «évite tout mal entendu, toute généalogie, toute recherche des origines, tout simplement là où on a le centre de ces intérêts familiaux, personnels, ou économique». Les CIMM entreront donc en ligne de compte dans les mutations, a assuré François Hollande.

Une charte prévue dans le privé

Dans le secteur privé, le Président a expliqué que «l'action est limitée, nous sommes là dans la persuasion, dans la conviction». Reconnaisant le dynamisme de l'économie réunionnaise, et les nombreuses filières engagées dans l'environnement, l'agronomie, la technologie, etc., François Hollande a indiqué qu'il y a «une mutation considérable des emplois à La Réunion, ce qui exige des formations adaptées».

François Hollande soutien «complètement au nom de l'Etat la mise en place d'une structure spécialisée dans l'accompagnement des jeunes diplômés et des cadres. Et je demande à Pôle Emploi de poursuivre son action en ce sens et d'avoir même les moyens d'assurer ce suivi». Ce dernier s'est dit «favorable à une charte de l'emploi local pour que le même réflexe et procédure, engagement puissent être pris par les entreprises privées».

Rappelant les conditions imposées par le gouvernement aux entreprises, via le Pacte de responsabilité et de solidarité, François Hollande a assuré qu'une contrepartie - demandée par les syndicats ayant signé le pacte - soit établie en matière d'embauche des jeunes, des seniors. Ce dernier a expliqué qu'à La Réunion, «on aura un CICE amélioré, la contrepartie qui pourrait être également demandé aux entreprises réunionnaises, c'est que dans les emplois qui vont être créés, il y en aura nécessairement, qu'il y ait une part de ces emplois doit aller vers les jeunes réunionnais». François Hollande a conclu son propos en assurant que des clauses devaient être insérées dans les dispositifs d'aide à l'emploi. Pour finir, le chef de l'Etat a salué la jeunesse réunionnaise «de très grande qualité», et des richesses territoriales importantes, car il faut «réduire les handicaps et valoriser les atouts de l'île», ce qui passe selon lui par «une ambition commune» de l'ensemble des Réunionnais.

Céline Tabou

Réaction aux annonces de François Hollande sur l'emploi

«Alon met la main ensemb»

Nou Lé Kapab (AJFER), le Crefom et GPX974 ont organisé une conférence de presse, suite à leur rencontre avec Gilles Clavreul, afin de faire le bilan de l'allocution de François Hollande sur la régionalisation de l'emploi et de leur entretien avec un proche conseiller du Président.

Globalement, les deux organisations ont indiqué que la visite de François Hollande «est une avancée». Car «lors du déplacement de François Hollande, la question de l'emploi a été un temps fort de sa visite. C'est la preuve que la mobilisation et les campagnes de sensibilisation et d'informations faites par nous mêmes et nos prédécesseurs, ont fini par peser», a expliqué Gilles Leperlier. La question est au centre des préoccupations et les attentes sont donc beaucoup plus fortes», a indiqué ce dernier, président de Nou Lé Kapab (AJFER).

Beaucoup de questions en suspend

Pour Gilles Leperlier et Idriss Rangassamy, du GPX974, «c'est insuffisant, on est encore dans des intentions». En effet, à l'annonce par François Hollande d'utiliser les critères d'intérêts moraux et matériels (CIMM) dans le système de mutation, «on ne sait pas quels seront les critères de référence dans les mutations, on n'a pas les modalités d'application de ces critères. On ne sait pas quel critère sera mis en place, ni quel calendrier, ni quelle bonification», a expliqué le jeune homme. Beaucoup de question qui ont été soulevé lors de leur rencontre d'une heure avec Gilles Clavreul.

Face au flou laissé par les annonces de François Hollande, Gilles Leperlier a mis l'accent sur la commission de travail qui devrait fixer des critères afin de «permettre un système plus juste et plus d'équité». «On ne comprendrait pas qu'on ne soit pas associé aux travaux», alors que ces deux organisations, en collaboration avec le Crefom, ont établi une liste de dix critères présentés le 18 août. «Il faut des choses concrètes», a réitéré Gilles Leperlier. D'autant plus que «si les CIMM fonctionnent, il y aura une vraie avancée», a expliqué Olivier Fontaine, du collectif Les déportés de l'Education nationale.

Concernant le secteur privé, l'annonce d'une charte pour l'emploi local peut permettre un meilleur suivi pour que les personnes de La Réunion et les Réunionnais occupent les postes disponibles à La Réunion», a expliqué le président de Nou Lé Kapab (AJFER). Malgré

tout, «on n'a pas d'application. On ne sait pas qui seront les acteurs, quelles mesures initiatives seront prises pour obliger les employeurs à déposer leur offre d'emploi au Pôle Emploi», a souligné ce dernier.

Pour Nou Lé Kapab (AJFER) et le GPX974, «François Hollande a repris les propositions de Patrick Lebreton, mais on attend des propositions concrètes, car la semaine prochaine, une cinquantaine de stagiaires vont partir, à leur frais, abandonnant leurs familles parce que leur situation sociale n'a pas été prise en compte». «On le voit, il y a les faits d'un côté et les dires de l'autre. Il y a une contradiction», a assuré Gilles Leperlier.

«Il y a urgence à agir»

Les deux hommes ont expliqué que Gilles Clavreul était «sensible aux cas exposés», dans l'Education Nationale et la Police. «On espère arriver à attirer l'attention pour changer les choses. On n'a jusqu'au 31 août pour que les postes disponibles soient occupés par les professeurs stagiaires», a expliqué le jeune homme. Pour ce dernier, «on continuera à jouer notre rôle. La balle est désormais dans le camp des différents acteurs, comme l'Etat, les parlementaires, le Pôle emploi, le rectorat. On est prêt à se mettre au travail dès demain» afin de fixer des critères dans le système des mutations et définir la charte pour l'emploi local.

«Il y a urgence à agir», s'est alarmé Gilles Leperlier. D'autant plus que «le travail des associations est reconnu, ils connaissent nos propositions. Il y a des intentions, mais on ne connaît pas modalités et les applications des mesures annoncées par François Hollande». De son côté, Idriss Rangassamy a indiqué que «le travail a été fait», raison pour laquelle «il n'y a plus de temps à perdre, plus la situation se dégrade, plus les postes échappent aux personnes de La Réunion et aux Réunionnais», a ajouté le président de Nou Lé Kapab (AJFER).

Pour le représentant du GPX974, l'ancienneté de la demande a été remise en place mais «on point du doigt la rétroactivité, qui doit revenir à 2002», afin de

permettre à tous les policiers de bénéficier de la mise en place de l'ancienneté de la demande. «Ce point a été prité en compte par le gouvernement, on dû apporter un éclairage au conseiller sur la rétroactivité, ce à quoi il prit acte», a précisé Idriss Rangassamy.

Ce dernier a indiqué que «les CIMM découlent du rapport Lebreton, aujourd'hui certaines organisations et politiques se demandent quel critère mettre en place. On va réfléchir maintenant aux critères, alors qu'ils savaient qu'il fallait travailler sur ces critères bien avant». Idriss Rangassamy a expliqué qu'ils avaient des propositions qui «doivent servir de base et permettre de travailler. On ne peut pas attendre, on a déjà perdu un an à cause de la lenteur administrative et politique», a expliqué.

Commencer le travail

Ce dernier a salué la position prise par François Hollande, «c'est une bonne chose, maintenant il ne faut pas s'arrêter à là. On ne va pas attendre un an pour mettre en place des cirières. Il faut travailler sur du concret, parce que l'on veut une application sur le prochain mouvement interne, soit dès 2015».

«Il ne faut pas que les mesures annoncées restent une coquille vide. Une charte pour l'emploi local ne suffira pas, il faudra aller plus loin. Alon met la main ensemble. Travaillons, car on ne peut plus attendre», a déclaré Gilles Leperlier. D'autant qu'«on est prêt à travailler dans la commission, avec le député Patrick Lebreton», a précisé Idriss Rangassamy, pour qui «il faut mettre de côté les cliques et les égos».

Pour conclure, Gilles Leperlier a assuré que «si rien n'est mit en place, on interpellera tous les acteurs pour qu'ils agissent, se réunissent. On ne lâchera rien. Il y a une question fondamentale posée par le Président qui parle de la nécessité de faire une révolution en référence à la transparence. Il faut l'appliquer, mais aussi anticiper les besoins, adapter les formations, ouvrir le nombre de place aux concours et avoir des critères clairs et justes».

Céline Tabou

Rassemblement de l'intersyndicale devant la préfecture avec le soutien du P.C.R.

«Nous devons nous mobiliser ensemble pour des mesures spécifiques à La Réunion»

Ce jeudi matin, place de la préfecture à Saint-Denis, environ 200 personnes se sont rassemblées à l'appel de l'intersyndicale pour faire entendre par le président de la République, en visite dans le pays, leurs revendications face aux graves problèmes sociaux dont est victime notre peuple. L'intersyndicale était constituée par Force Ouvrière, Solidaires, la FSU, l'UNEF, le SAIPER et la CGTR.

Les responsables de ces organisations syndicales ont pris la parole devant le public en fin de matinée, avant d'être reçus par le ministre des Outre-Mer, pour faire connaître leur analyse de la situation et leurs souhaits. Ils ont notamment plaidé pour «l'unité syndicale afin de protéger les travailleurs» et demandé à l'État des «mesures spécifiques pour La Réunion» afin de créer «une nouvelle société».

Ils ont aussi lancé des appels à «la solidarité réunionnaise», à l'arrêt de «la baisse des dépenses publiques» et à l'application «des promesses du président de la République pour la jeunesse réunionnaise, qui est l'avenir de notre société». Enfin, ils ont souhaité «le respect du dialogue social», «une mobilisation collective des organisations sociales contre la politique d'austérité au profit du patronat» et «un front solide pour nous faire entendre».

Des organisations associatives sont venues apporter leur soutien à ce rassemblement, comme par exemple l'ATR (Alternative Transport Réunion), avec son président Bruny Payet, ainsi que des organisations politiques comme le Front de Gauche et le Parti Communiste Réu-



Le PCR était représenté à ce rassemblement par l'ensemble de ses secrétaires généraux (ici, Maurice Gironcel et Fabrice Hoarau)

nionnais. Le PCR était représenté par l'ensemble de ses secrétaires généraux (Yvan Dejean, Maurice Gironcel, Fabrice Hoarau,

Camille Dieudonné, Ginette Sinapin) et par des délégations de Sections du Parti venues de toute l'île.

Lancement du projet d'extension du port Est au Port

Ce jeudi après-midi, à l'occasion de la visite de François Hollande à La Réunion, le président de la République s'est rendu au Port pour lancer officiellement l'extension du port Est, qui sera réalisée dans les deux ans à venir et qui va ajouter 160 mètres de quais supplémentaires à cet équipement portuaire actuel. Selon le dossier de presse publié à ce sujet, «dans cette perspective, Port Réunion pourra jouer un rôle de plate-forme de transbordement régional, en fondant son offre de service sur les avantages concurrentiels suivants :

- Une mise à niveau de ses infrastructures et de son outillage. Fin 2015 à la livraison de l'extension du Port Est, Port Réunion sera l'un des seuls ports de l'hémisphère Sud à pouvoir accueillir des porte-conteneurs de plus de 9.000 EVP dans des conditions d'exploitation optimales.

Les deux nouveaux portiques mis en service, associés à l'outillage existant, porteront la capacité de manutention bord à quai de Port Réunion à un niveau proche des terminaux de Singapour ou des grands ports du Moyen-Orient.

- Port Réunion : un positionnement géographique favorable. Port Réunion se situe en moyenne à 1.300 miles nautiques des ports du Mozambique. Le redimensionnement de l'outil portuaire offre une solution logistique plus intéressante que celle des grands ports du Moyen-Orient, distants de plus de 3.000 miles nautiques.

- Une disponibilité «climatique» exceptionnelle du Port Est. Le Port Est se situe dans une baie très abritée, offrant aux compagnies maritimes une escale fiable dans l'océan indien (moins de 5 jours par an). A titre de comparaison, les restrictions d'accès météorologiques des ports

d'Afrique peuvent dépasser annuellement 40 jours».

Les responsables de la CGTR Port et Docks considèrent la réalisation de ce projet comme «une victoire car cela fait plus de vingt ans que nous nous battons pour une telle extension afin notamment de créer de nombreux emplois pour les Réunionnais».

Maintenant il faudra voir notamment :

- quels seront les pouvoirs de décision des travailleurs réunionnais dans la gestion de ce port Est étendu;
- qui profitera réellement de cette extension dans le cadre d'une société équitable;
- enfin, si elle sera réellement inscrite dans le cadre d'un co-développement régional solidaire avec les peuples frères de l'Indonésie.

Otè!

Vnir dmoun? Sé konmsa mi konpran lékol

Zot i koné kosa i lé la rantré? Sa nana in bonpé sans é zot i pé rann azot kont par zot mèm si zot i sar rod dann diksyonèr kréol rényoné, sansa dann somi-lo-mo, in diksyonèr zéspré-syon Daniel Honoré. Zordi, si mi parl la rantré, sa i vé dir la rantré lékol, pars sé zordi la rantré... zot i koné, kan i tonm la rantré lékol, la plipar d'marmay lé kontan é a zistorézou. Pou kosa? Dabor inn, lo momon avèk lo papa l'ashète bann zéfé nèv kisoï lo sak, kisoï lo linj, kisoï ankor bann ti matèryèl. La rantré koméla, lé pli valab ké avan, pars i pé dir bann marmay La Rényon na sak i fo azot pou bien travay é tout marmay na l'aj i sava lékol. Donk sa sé in bon poin pou nou.

Solman i vo myé bann marmay épi bann paran i koné bien pou kosa bann marmay i sava lékol, pars lé posib zordi ankor na in pé i koné pa tro bien. In légzanp: Na poin lontan, mi antan in madam apré dir èl lé kontan la rantré l'arivé pars èl nora pi pou kas son tête pou vèy zanfàn, sansa kalkil kosa i donn azot pou manjé, sansa rode azot toultan pou konète ousa zot i lé. Lékol i ansèrv pou sa, mé pa solman. L'ékol-la, marmay i aprann a konète dé shoz. Pa solman lir, konté, zoué avèk kammarad! I amontr osi koman i viv an sosyété, sak i pé fèr, sak lé interdi fèr, kosa i vé dir éte disipliné. I fo pa obli ankor rant firamézir dann la konésans: sé in tan pou la formasyon épi pou l'informasyon. Sé galman aprann a ète otonome par raport lo moun ou i viv an parmi.

Arzout èk sa, la rantré sé osi komans aprann listoir, la zéografi, linstriksyon sivik épi l'ésplor... Zot i oi par zot mèm lékol sé in l'androi plis k'inportan. Sé pa l'androi ou i apran tout sort z'afèr, mé ou i aprann pa mal dé shoz é sa lé inportan pou vnir in moun in zour... Mé kisa la invant lékol la? La pa Charlemagne konm in shantèz yéyé i di: lékol téi égzis avan li, é apré li, na in pé plis san z'ané lo minis Jules Ferry la fé, la fé lékol layik, gratuit, obligatoir. Sa sé in grann shans pou nou, é pou bann ti marmay nout péi. Donk, fo alé lékol, i fo bien fé travay son koko, i fo anbéli son léspri é si i fé sa, in zour nou va vni d'moun. Vnir d'moun? Sé konmsa mi konpran lékol.

Justin

NB La rantré? Promyé zour lékol. La rantré travay, Lo promyé zour ou i lèv travay! fèr son rantré? Sé kan ou i domann in famiy in fiy an maryaz. Rant dodan? Prépar pou batay. Rant dann trin? fé son l'angajman. Fé noir la rantré! Fésho la rantré!... Moin lé sir zot i koné in bonpé patoi ansanm... Mé mi pé donn azot in patoi na poin arien pou oir èk la rantré. Patoi-la i di konmsa: « In bon ménaz i vo myé k'in mové maryaz! ». Sak lé pa dakor avèk moin, i vo myé li sar manj shoka dan la rivir.